

TRIMESTRIEL N°44 / 4^{ème} trimestre 2017

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surllet, 20 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

COCORICO



Magazine *Du bilinguisme wallon*



Bon noyé
èt bone annèye
2018



Le journal du
bilinguisme wallon

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎ 04/3426997

Rue Surllet, 20

4020 Liège

Trimestriel tiré à 3500 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20

4020 LIEGE

☎ 04/342.69.97

E-mail : ucw@skynet.be

URL : www.ucwallon.be

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS

Christele BAIWIR

Joseph BODSON

Michel HALLET

Bernard LOUIS

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique

4460 Grâce-Hollogne

Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 10 €

BE90- 0012-7404-0032

de

Walor UCW éditions

Charleroi le 11 novembre Journée de décentralisation

Il convenait de célébrer le bicentenaire de la naissance du chansonnier carolorégien Jacques Bertrand (1817-1884).

La Société de langue et de littérature wallonnes, sous l'égide de la Ville de Charleroi et avec la collaboration de l'Association littéraire wallonne de Charleroi et de « Èl Mòjo dès Walons », a donc organisé son annuelle journée en décentralisation dans cette ville, au Quai 10, en face de la Gare de Charleroi-Sud, le samedi 11 novembre.

La matinée fut occupée par quatre exposés.

Pierre Arcq d'abord, parla de Charleroi à l'époque de Jacques Bertrand. Retraçant l'histoire de la ville depuis sa fondation en 1666, il nous situa le chansonnier, habitant de la Ville haute, au moment où les habitants de celle-ci démolissent leurs remparts.

À la fin de sa vie, l'auteur construira sa propre maison Place du Manège, où il tenait un café qui deviendra un hôtel-restaurant.

Suit l'exposé très technique et assez long de Jacques Lardinois sur le wallon de Jacques Bertrand.

Nous en retiendrons ici que le wallon de la ville était plus hybride et plus francisé que celui des faubourgs, lequel avait moins évolué.



Jacques Lardinois

Jean-Luc Fauconnier nous présente ensuite notre auteur dans la littérature en wallon carolorégien où il n'est précédé que par le chansonnier Nicolas Boiron (1799-1857).

venez nous rejoindre sur
facebook profil **Ucw Criwe**



mbre 2017

ion de la SLLW

À son époque vivent Horace Pierard (1816-1878), fabuliste et chansonnier, ainsi que le fabuliste Léon Bernus (1834-1881).

Jacques Bertrand rédigeait ses textes qu'il donnait aux journaux. Il refit un manuscrit sur base des articles publiés par ceux-ci. Il faut attendre 1960 pour qu'une édition sérieuse de ses œuvres soit publiée par l'Association littéraire wallonne de Charleroi.

L'inspiration du chansonnier vient de petits faits qui se passent « intra muros ». Certains de ses couplets sont destinés à des œuvres de bienfaisance.

L'orateur envisage aussi certains types qu'affectionne l'auteur : les femmes, les ivrognes, les Flamands.

Dès son vivant, Jacques Bertrand reçoit de nombreux honneurs. Ainsi par exemple, en 1864, il reçoit du bourgmestre Charles Lebeau, une édition de luxe de « Notre-Dame de Paris » de Victor Hugo.

L'exposé de Xavier Bernier, « Chansonniers en goguette et mélodies baladeuses : la fabrique des chansons au temps de Jacques Bertrand » s'avère plutôt interactif ; tantôt lui-même à la guitare, tantôt diffusant des airs connus ou moins connus, interrogeant son auditoire, il montre que les airs se baladent et sont récupérés par les chansonniers du temps. Par exemple, de « Lolote », on remonte au



Xavier Bernier

« Pantalon trawé » de Charles du vivier de Streel et à « Te souviens-tu ? » du français Émile Debraux et, peut-être, à un air autrichien dont Schubert lui-même s'est inspiré.

Xavier Bernier montre aussi l'importance des goguettes (réunions festives pour chanter) et des caveaux (cabarets ou théâtres de chansonniers) à l'époque de Jacques Bertrand.



Les Tchanteûs d' ducace

Comme on avait largement dépassé l'horaire prévu, le concert offert par « Les Tchanteûs d' ducace » sous la direction de Pascal Héringier eut lieu sur un podium, face aux invités occupés à dîner dans la salle du restaurant-brasserie du Quai 21. On put reprendre, séparément ou en chœur, les chansons plus célèbres de Jacques Bertrand.

En matière de publications, on peut annoncer pour la SLLW, le « Mémoire wallonne » reprenant les textes des quatre exposés du jour, et pour « Èl Môjo dès Walons », une nouvelle édition des œuvres de Jacques Bertrand comprenant 60 chansons avec leur partition.

BL

Èwou ç' qui ça finit drole. Festival de Ciney 2017

Nous avons assisté, du lundi 20 au samedi 25 novembre, en la salle du Théâtre communal de Ciney, au 27e Festival de Théâtre wallon. Pour notre part, c'était le 20e, d'abord au jury ou sur la scène, puis dans le public.

Soulignons encore une fois l'importance d'un tel événement qui a drainé quelque 2200 personnes vers la capitale du Condroz. D'une année à l'autre succès ne se dément pas.

Le Royal cercle wallon andennais (85 ans cette année) ouvre le bal avec « Li canari da matante » du Purnodois Edmond Jauquet. Un canari à maintenir en vie et en bonne santé sous peine de perdre le plantureux héritage de ladite matante. La bière de Purnode (et d'Andenne) tient aussi la vedette de cette comédie. Les acteurs principaux, la tante, et le mari de sa nièce chez qui elle vient habiter, se livrent à des numéros parfois un peu excessifs qui déclenchent des cascades de rire. Néanmoins Danielle Joyeux et Éric Rasquin méritent la citation. On confondra un moment les remèdes de la tante et ceux du canari mais tout rentrera dans l'ordre. Belle composition du notaire qui s'exprime dans un français suranné, Philippe Guillaume, qui signe aussi la mise en scène. Débuts méritoires du jeune Hugues Beaujean dans le rôle du vétérinaire.

Le mardi, la Compagnie namuroise Tine Briac présente « Li mèskène da Fifine », une comédie de Pol Petit qui mêle rire et sentiments. L'arrivée d'Edgard « ome à tote mwin » va bouleverser la vie des habitants de cette maison bourgeoise et arranger les problèmes en suspens. Le remarquable décor a été amené par la compagnie ; l'éclairage des découvertes permet un jeu de scène à l'arrière-plan. Belle mise en scène de Dominique Calozet et Dominique Liégeois. Toutefois



les rouages ne sont pas encore tout à fait bien huilés. Nous avons trouvé d'assez mauvais goût la robe portée par Ginète, l'une des filles de Fifine, après sa métamorphose. Nous avons apprécié Coralie Dethier, dans le rôle de la fille d'Edgard, joué par Serge Tonneaux. Ce dernier, grand astiqueur de cuivres, fut excellent.



Vient le tour de « L'Amitié sauvenièroise » (région de Gembloux) qui interprète « Quî ç' qu'a yeû ç'te idéye fole ? » de Christian Derycke. Une salle des profs ouvrant côté jardin sur le bureau de la directrice, sert de décor. En restreignant l'espace des tables et des chaises on aurait pu jouer davantage côté jardin où se trouvait une petite table avec un ordinateur. Échappés de la prison d'en face, deux détenus se mêlent au personnel, un moment protégés par les élèves, lesquels sont menés par une élève extrêmement chahuteuse

et indisciplinée. Maurice Van Koekelberg, un des profs, et Élise Robert (l'élève très indisciplinée), se détachent au sein d'une distribution pourtant homogène. La mise en scène est de Roseline Renoir.



Le jeudi, « Lès Cis d'Okîr » (Ocquier) furent le maillon faible de ce festival. Christian Lomba voulut emmener ses compagnes et compagnons dans « Lès mamezulètes dèl vwèzène », une autre comédie de Derycke. Mais il était diminué par un tout récent accroc de santé,

et la qualité du spectacle s'en ressentit. En outre, une actrice fut gravement trahie par sa mémoire à deux reprises. Nous voudrions toutefois citer Francine Hebrans dans le rôle de l'octogénaire Julia quoique qu'elle fût un peu trop maniérée, Joseph Cariaux, son fils, quoiqu'il fût un peu trop agité, ainsi que Marie Emplit, l'une des mamezulètes.

La comédie raconte comment une ancienne dame de petite vertu ouvre sa maison, pour rendre service à une ex-collègue, à des mamezulètes du « Rodje Canâri », l'établissement voisin. Mise en scène de Daniel Georges.

La pièce atypique « Èl bourjwès djintilome » de Victor Gravy d'après Molière, déjà auréolée de prestige, interprétée par « Èl Bwèsse à Tèyâte » de Presles, clôtura le concours. Deux actes de 45/50 minutes, une succession de gags, de chansons ou d'airs classiques complètement « revisités », des intermèdes dansés, le tout prestement enlevé, avec pour vedette Victor Gravy dans le rôle du Bourgeois. Tout en étant loin de Molière, il semble qu'on n'en trahit pas l'esprit.



Mais « l'intrusion » de ce genre de théâtre - qui tient de la comédie musicale - dans notre univers wallon habituel peut poser dès problèmes. Car pour fonder un « nouveau théâtre », il faut bien aller chercher des actrices et acteurs dans des troupes « traditionnelles ». Est-ce pour cette raison que Victor Gravy, dans le programme, engage le public à soutenir toutes les troupes de théâtre wallon ?

Au sein du public en tout cas, lors des entractes, nous n'avons pas recueilli d'avis défavorable. La question reste : Faut-il mettre en présence dans un concours les deux formes de théâtre ? Personnellement, nous ne l'aurions pas fait. Signalons que nous avons vu la pièce à Couillet, le 10 décembre dernier pour le compte du GPRA et qu'elle était alors présentée par « Waltitude production et Riboul'dingues » de Couillet.

Après le spectacle du vendredi, omme l'an passé, les titulaires d'un abonnement, purent déposer dans l'urne leur bulletin de vote sous la forme d'une cotation sur dix attribuée aux 5 troupes ou spectacles.

Le samedi est traditionnellement consacré à la représentation dite « de gala » des vainqueurs de l'édition précédente, en l'occurrence « Lès Tchafieûs d' Céle » (Celles-lez-Dinant) dans « C'est todi li p'tit... » de Jean-Michel Delvaux, leur auteur attitré et metteur en scène avec Jeannine Delfosse pour ce spectacle.

Et là se passe quelque chose d'inouï. La troupe qui a reçu en 2016 le prix du public, le seul désormais attribué lors du festival,



a été critiquée à l'époque par un journaliste qui rend compte de celui-ci depuis son début. Nous avons pour notre part dans ces colonnes déploré ce choix du public. Et le spectacle qui nous est présenté – on s'en rend compte progressivement – est une charge contre ce journaliste. Cette charge culmine dans le 3e acte où le personnage principal, qui peint pour son plaisir, est durement critiqué par un « odieux personnage » (dixit le résumé de la pièce figurant dans le programme), un critique d'art, lors du vernissage de ses tableaux. Il ne se découragera pourtant pas et reprendra pinceau et couleurs.

Et pour le spectateur qui n'aurait pas encore compris, l'auteur-metteur en scène après avoir présenté ses comédiens, fait allusion en wallon à ce qu'il considère comme un traitement injuste de la part de ce journaliste (sans le citer). Par ailleurs, il évoque, à juste titre la mémoire de Marco Pieltain, le metteur en scène de Dréhance, mort cette année, qui fut un des héros du festival.

La pièce ne comportait pas vraiment d'intrigue ni d'action. Hervé Rondiat et Jeannine Delfosse ont tiré leur épingle du jeu.

On a apprécié aussi Fabienne Devleeswouer, la voisine en recherche d'un amour masculin. Puis vient, sans grand éclat, sans fermeture du rideau ni transition, la proclamation des résultats du vote du public : 8,716/10 pour le premier, « L'Amitié sauveniéroise », 8,714 pour le second qui n'est pas cité mais décrit comme adepte d'un théâtre nouveau. Il s'agit donc de « Èl Bwèsse à tÿyâte ». Il nous revient que sans l'annulation de bulletins portant des « surcotations » le résultat eût été inverse. En tout cas, voilà un verdict qui va encore une fois alimenter les controverses.

Comme nous l'avions dit l'an passé, il conviendrait de reformer un jury, tout en maintenant un prix du public. Mais c'est une autre histoire.

BL



Lauréats et membres du Centre culturel

Prix de la Ville de La Louvière 2018



Nous voici déjà à la troisième édition de notre concours biennal. Notez bien que, au nom de l'alternance, il sera dédié, cette année à la poésie. Nous vous invitons à (re)découvrir le règlement ci-dessous et vous remercions de bien vouloir le transmettre Urbi et Orbi.

1. Un concours littéraire en langues régionales endogènes intitulé « Prix de la Ville de La Louvière » a été créé à l'initiative de l'association littéraire « Lès Scribeûs du Cente » et du Centre Culturel Régional du Centre.
2. Ce concours est ouvert aux langues régionales endogènes romanes de la Région wallonne (wallon, picard, champenois, gaumais...) et s'adresse alternativement aux poètes et aux prosateurs. Cette année : POÉSIE.
3. Les œuvres seront présentées en cinq exemplaires ; elles seront dactylographiées avec soin ou imprimées ; elles ne pourront avoir fait l'objet d'aucune récompense et devront être inédites ou avoir été publiées après le 31 décembre 2015.
4. Un minimum de 15 (quinze) poésies est exigé.
5. L'emploi de l'orthographe Feller est souhaité.
6. Les œuvres seront envoyées ou déposées contre accusé de réception au secrétariat des Scribeûs du Cente : Christian QUINET, 20 rue de la Résistance – 7100 La Louvière pour le 15 mai 2018 au plus tard. Le participant indiquera clairement ses nom, prénom et adresse complète.
7. Un jury de cinq membres est désigné par les Scribeûs du Cente et le Centre Culturel Régional du Centre. Ce jury se réunira au-delà du 15 mai afin de délibérer après examen des œuvres présentées.
8. Un Premier prix d'un montant de 1500 (mille cinq cents) € sera attribué au vainqueur du concours. Un second prix « Coup de Cœur » de 750 (sept cent cinquante) € sera décerné à une autre œuvre ayant séduit le jury. La remise des prix et proclamation des résultats auront lieu en septembre 2018, dans le cadre des Fêtes de Wallonie, à La Louvière.
9. Tout cas non prévu par le présent règlement et toute contestation née de son application seront tranchés sans appel, sur rapport du jury, par les Scribeûs du Cente et le Centre Culturel Régional du Centre désormais dénommé : CENTRAL.

BRABANT WALLON

Du Shakespeare en wallon à Tourinnes-la-Grosse...

Mais oui, vous avez bien lu. Même si ce n'est pas une pièce entière en wallon, dans le spectacle pour les fêtes de la Saint Martin à Tourinnes-la-Grosse, les 11-12, 17-18-19, 24-25-26 novembre, les metteurs en scène, Muriel Clairembourg et Jean-Marc Delhaise, ont eu l'heureuse idée de mêler au texte français d'assez longues tirades traduites en wallon, ainsi que d'autres pour lesquelles l'original anglais a été conservé. Essentiellement, les macrales ainsi que les villageois parlent le wallon de Tourinnes, tandis que les fées s'expriment en anglais. Les traductions en wallon sont dues à notre ami Raymond Evrard, le directeur de la troupe Lès Longuès Pènes de Tourinnes, qui tient d'ailleurs un rôle éminent dans la pièce Comme il nous plaira, adaptée de Shakespeare par Muriel Clairembourg. Cette idée est particulièrement heureuse, nous semble-t-il: la pièce, dont on connaît le caractère féérique, mélange allègrement le comique et le tragique, les classes sociales s'y trouvent mêlées sans vergogne, la musique, les danseries s'y succèdent sur un rythme endiablé. Il faut rappeler que les fêtes de la Saint Martin à Tourinnes rassemblent chaque année un orchestre et des chorales de la localité, ainsi que des acteurs dont la plupart sont d'origine locale,



épaulés par quelques professionnels. Plus de cent cinquante personnes... Sans oublier, last but not least; que l'action se passe dans une forêt enchantée, la forêt d'Ardenne, transplantée avec talent dans l'église Saint Martin de Tourinnes. Un spectacle passionnant, foisonnant, diapré, bigarré, un véritable habit d'Arlequin tout bruisant de travestissements sous les feuillages dorés de l'automne. Oui, un véritable enchantement, tel qu'on voudrait en voir plus souvent en nos villages. Nous reviendrons l'an prochain...

Joseph Bodson

ESTIVADES 2018.

Informations au CIFTA

- Deux délégués par Fédération dont une troupe présente un spectacle créé sur le thème
- Prise en charge des deux délégués trois nuits + les repas
- Les délégués qui souhaitent rester plus que les 3 nuits prises en charge par l'organisation des Estivades devront payer le supplément à l'avance par virement sur le n° de compte qui leur sera communiqué
- L'hôtel sera de la catégorie Alfa ou chambres d'hôtes. Les délégués qui souhaiteront un autre logement que celui proposé par l'organisation devront effectuer les réservations eux-mêmes et payer l'entièreté de leurs frais de séjour (excepté les repas durant la période de prise en charge)
- Pour les troupes, les participants (10 personnes par troupe) seront pris en charge pour toute la durée des Estivades et logés en Internat
- Rappel du thème : TOURBILLON
- Date limite des inscriptions : 31 décembre 2017

Nous vous demandons d'insister auprès des troupes participantes pour qu'elles renvoient leurs dossiers le plus rapidement possible et qu'ils soient complets. Certaines troupes n'envoient les renseignements que quelques jours avant le festival, changent la composition des participants, modifient leur jour d'arrivée et de départ (alors que les moyens de transport ont été réservés), ce qui complique très fortement l'organisation.

Je suppose que les autres organisateurs de festival rencontrent les mêmes problèmes. Et si oui, ont-ils des solutions ?

*Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de*

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 5,00 €

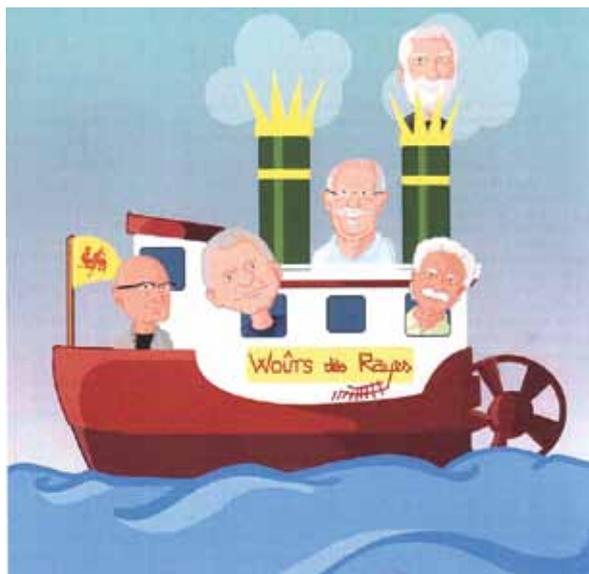
A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson



Woûrs dès Râyes



Le groupe *Woûrs dès Râyes*, sous l'égide du *Mouchon d'Aunia*, vient de publier un CD qui est un vrai petit bijou de tendresse, de justesse de ton, et bien sûr, de musique, sur des airs venus tout droit de la Nouvelle-Orléans: *C'est nî l' Mississippi (It's not the River)*. Rien en lui qui pèse ou qui pose. Et pourtant, la critique sociale, par exemple, n'en est pas absente, ni la défense des pauvres gens – mais oui, ne vous en déplaise, ça existe toujours, ces gens-là – mais c'est toujours plein d'humour, et cela ne porte que mieux. Il s'en dégage en fin de compte un vrai bonheur de vivre, une senteur de houblon, de la musique bien sûr et de l'amitié. Ecoutez donc, dans la chanson qui donne son titre au CD: *Avû l'Tin al bat'rîye èyèt Pino a l'armonica/ Êl Grand al basse èyèt Twane al guitare wawa/yèt avû qui fê m' possîbe du n'é jamés sté canteû d'opéra/Stop! èl Tin*

r'clame...on djûwe trop råde...M'tons l'arayoû èt ça dira. (mettons le frein et ça ira).

Pour vous mettre en appétit, voici les noms des musiciens: Cloclo (Claude Vivaldi) drums – percussions/Domi (Dominique Heymans) chant – guitare acoustique – harmonicas/Èl Grand (Christian Thonet) – basse électrique – guitare acoustique/Pibo (Giuseppe Sacco) – accordéon; Twane (Antoine Carruba) – guitare électrique/Ben (Ruben Wautier)/direction artistique, ingénieur du son/Tin (Augustin Beelaert, qui surveille le tempo de là où il est.

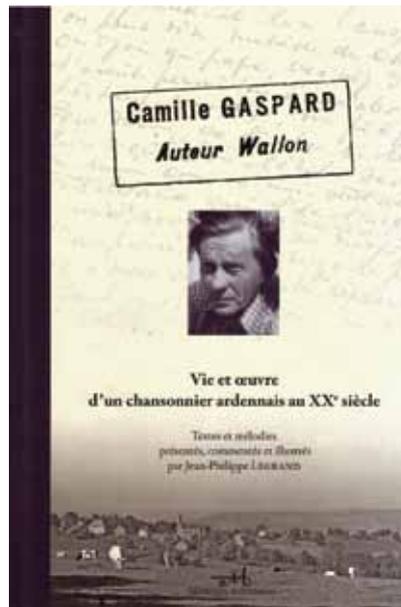
J.B.

Camille Gaspard, auteur wallon. Vie et œuvre d'un chansonnier ardennais au XXe siècle. Textes et mélodies présentés, commentés et illustrés par Jean-Philippe Legrand. Mémoires ardennaises, Stavelot. www.memoires-ardennaises.be Sous Wérimont, 22, 4970 Stavelot.

Une biographie qui est plus qu'une biographie: une œuvre de piété filiale, puisque Jean-Philippe Legrand est le petit-fils de Camille Gaspard. Mais piété filiale, en ce cas, ne signifie nullement indulgence excessive. Rien ne nous est caché, ni dans la vie ni dans

l'œuvre, où l'auteur sait faire la part des choses. Une œuvre très complète et extrêmement fouillée. Elle est précédée d'un exposé très clair sur la langue de ces chansons, celle de Wanne et sa région. Exposé on ne peut plus utile, et sans lequel on risquerait fort de s'embrouiller. En effet, les chansons de Camille Gaspard s'adressaient dans un premier temps aux habitants de Wanne et des villages voisins. Peu à peu, le succès venant, Camille Gaspard écrivit aussi pour un public plus large, notamment liégeois, et, bien sûr, écrivit alors en liégeois. Il y fut encouragé et en quelque sorte « parrainé » par Joseph Duysenx, et lui en fut très reconnaissant. De plus, le genre même de la chanson comporte certaines conventions, notamment au niveau des élisions, qui ne concordent pas toujours avec l'orthographe généralement admise. Enfin, les différences locales, entre Stavelot, Malmedy, Wanne et Vielsalm sont relativement importantes. Ici aussi, les éclaircissements de l'auteur sont très précieux, sans que nous entrions dans davantage de détails.

Une vie bien remplie, mais aussi au sein d'une époque qui ne fut pas toujours très facile. Une petite ferme, d'une vingtaine d'hectares, qui n'allait pas suffire à nourrir toute la famille, si bien que Camille Gaspard dut se trouver des métiers complémentaires, en tant que représentant en grains, puis en assurances; ce qui allait élargir le cercle de ses activités. Il faut dire aussi que lors de l'offensive Von Rundstedt, la maison familiale avait été fortement endommagée. On ne s'étonnera donc pas si l'un des thèmes les plus fréquents dans ses chansons est celui de la paix, pas seulement



pour sa petite région, mais pour le monde entier, dans une vision fortement ancrée dans un catholicisme militant. Autres thèmes prégnants: célébration du monde paysan, opposé au monde citadin, et désolation d'assister à son déclin; amour des petites gens, souvent mis en opposition avec les riches, les puissants, les beaux parleurs. Il y a là un éloge de la pauvreté, de la simplicité qui n'est pas de pure théorie. Attachement très fort, bien entendu, à son village et à sa région: à la fin de sa vie, Camille Gaspard sera souvent requis pour

parler en wallon, lors de fêtes folkloriques, de messes anniversaires – on notera de nombreux portraits de prêtres, de chanteurs, de figures marquantes de la région, que ce soit à Wanne même, à Trois-Ponts, à Stavelot. Il y a là des connivences fortement marquées. Les auteurs des musiques sont soit d'origine locale ou régionale, comme Joseph Duysenx, soit des auteurs de chansons à succès de l'époque.

Etant donné ce qui précède, le livre constitue également un tableau très vivant de la société rurale en Ardenne à l'époque de la guerre de 1940 et de l'après-guerre, des golden sixties, qui allaient nous apporter la télévision et médias adjacents, et en même temps l'affaiblissement des loisirs actifs, notamment

le théâtre en wallon – Camille Gaspard allait écrire nombre de pièces en wallon pour la troupe de Wanne, où il était lui-même acteur, et bon nombre de ses chansons comportent un hommage vibrant à notre langue, en même temps que la tristesse d'assister à son déclin. Il reste cependant très attentif à tous les signes d'un renouveau possible. En fin d'ouvrage, on a recueilli notamment les traductions qu'il a réalisées, du français au wallon, et un



lexique des termes qu'il a notés, parce qu'ils se retrouvent dans le parler local uniquement. On notera aussi nombre de paskèyes qui sont autant de portraits de personnages notables.

Les notations musicales accompagnent la plus grande part des textes, et les illustrations sont très nombreuses et significatives.

Mais l'essentiel du livre, me semble-t-il, c'est ce qui n'est pas dit expressément, mais qui ressort fortement, de la biographie proprement dite, et des textes qui sont ici repris: le portrait d'un homme qui réunit en lui toutes les vertus de ce monde paysan à son crépuscule: l'attachement sans faille à sa femme et à ses enfants; la solidarité évidente envers ses concitoyens, les Ardennais, les Wallons en

général, et même, dirons-nous, le service des autres, quels qu'ils soient – respect et commisération qui sont liés à sa religion, mais aussi à son milieu. Ses convictions politiques sont claires. Bien sûr, il est sans pitié pour les faux-semblants, les simulateurs, les menteurs, les tricheurs. Mais c'est le plus souvent par l'humour – le genre oblige, mais aussi son caractère, il n'y a qu'à voir son sourire. Bref, une belle figure de paysan ardennais, avec son courage, sa fierté, sa ténacité, son humanité. Un monde harmonieux, où il faisait, où il fait encore bon vivre. Oui, décidément, c'est une oeuvre de piété filiale qu'a là réalisée Jean-Philippe Legrand, avec une belle objectivité.

Joseph

Jean-Pierre Dumont,
Tot toûrnant lès pådjes,
Novèles èt coûtès istwéres,

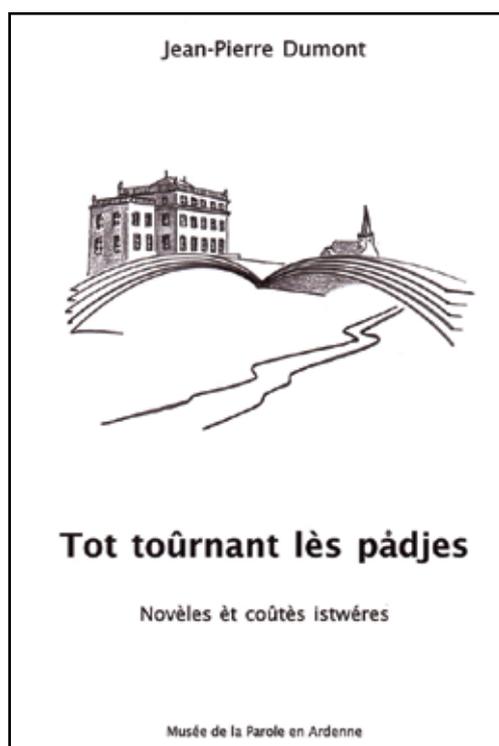
Musée de la Parole en Ardenne,
rue du Chant d'Oiseaux, 3, 6900
Marche-en-Famenne.

Que du bonheur, pour le critique comme pour l'écrivain, du moins je le suppose. Pourtant, je n'aime pas tellement la formule de textes longs + textes courts, parce qu'il y a souvent une trop grande différence de ton entre les deux. Mais ici, cela passe aisément.

L'auteur a de nombreux atouts dans son jeu. J'avais déjà signalé les qualités de son livre précédent, paru il y a quelques temps déjà, *Contes di m'pays èt d'co pus lon*. Ces qualités se retrouvent ici, avec

une plus grande maturité: un style simple, sans prétention, mais nerveux à souhait, sans rien en lui qui pèse ou qui pose. Pas un mot de trop, le récit se déroule à son rythme, ralentissant quand il le faut, se hâtant quand c'est nécessaire. Pas d'écarts inutiles. Certaines de ces nouvelles sont presque de courts romans, emplissant l'espace de toute une vie.

Les descriptions de caractères, essentielles pour de tels récits, sont très soignées, et sans complaisance, sans forcer le trait. A l'image de la vie elle-même, qui n'est jamais ni toute blanche, ni toute noire. Cela vous paraîtra peut-être exagéré, mais je trouve essentielle, pour la réussite d'un livre, la qualité de la relation entre l'auteur et ses personnages, tout comme s'il s'agissait d'êtres réellement vivants.



Qualité qui est d'abord du respect, et ensuite de l'amour. N'est-ce pas Stendhal qui disait: *Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes?* Jean-Pierre Dumont témoigne d'une réelle pénétration dans la compréhension des petites gens, alors qu'il sait se montrer sévère, et même cinglant, lorsqu'il dénonce le vide, la fatuité de certains grands personnages. Il

sait faire montre d'humour, et l'humour est une forme de la tendresse. En fin de compte, de plus, ses récits forment un excellent portrait de la société wallonne dans les années d'après-guerre, et jusqu'à notre époque. Regrets? Désenchantement? Il est certain, en tout cas, que certaines de ses critiques, qui paraîtront rétrogrades à certains, sont on ne peut plus justes. Constat sévère mais juste d'une défaillance de la civilisation, d'un manque, d'un vide: tandis que nous devenions plus riches, avec une vie plus facile, nous avons laissé aux haies du chemin les plus belles parts de notre vieil habit paysan. Nous avons lâché la proie pour l'ombre...

Encore une fois dirons-nous en conclusion, ces nouvelles/romans sont écrits dans un wallon très serré, très ajusté, et l'intrigue en est solidement construite, sans aucune faille. Une belle réussite. Et les hommes jugés au tribunal des bêtes, c'est drôlement juste.

Sans compter, transparaissant partout, la fierté d'être Wallon, et Wallon du Condroz.

Joseph Bodson

Les Amis du Trianon aident leur Théâtre, Soutenez-les !
Devenir membre des Amis du Trianon, c'est faire vivre votre Théâtre.
 La cotisation annuelle est fixée à 8 € minimum.
 A payer sur le compte : BE20 0689 0666 1956
 ATWT : Rue Surlet, 20 - 4020 Liège.
 Pour tous renseignements,
 contacter uniquement : Mr René MASSART
 Responsable de la gestion des cotisations
 GSM : 0475 314 687
 Ou par e-mail : rene.massart@skynet.be
 Merci de votre soutien, le comité des Amis du Trianon.

ATWT

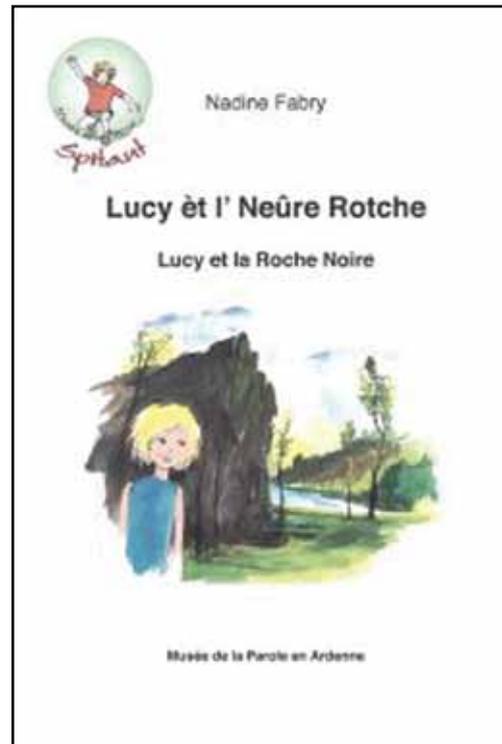
PUBLICITE PAVANTE

Nadine Fabry, *Lucy èt l' Neûre Rotche (Lucy et la Roche Noire)*, Musée de la Parole en Ardenne, rue du Chant d'Oiseaux, 3, 6900 Marche-en-Famenne; www.museedelaparole.be), traduction en wallon par Joël Thiry. Illustrations de Nadine Fabry.

Un véritable petit chef d'oeuvre. Il n'est pas tout à fait évident d'écrire, pour les enfants, un livre d'initiation à la peinture qui soit également un récit agréable à lire, sans rien de trop didactique ni de trop rebutant. Il faut dire que l'auteure a fondé en 1992 le Centre d'expression et de créativité (CEC) Atelier Graffiti à Liège, où elle a animé de nombreux ateliers durant 25 ans. Elle est la petite-fille du peintre Lucy Fabry et est une fervente animatrice du peintre Richard Heintz. Voici d'ailleurs ce qu'elle dit de lui dans le texte qui clôture le livre:

Documentée sur la vie et l'œuvre de Richard Heintz, je suis très intéressée par sa manière de peindre, brute, sensible et exprimant à merveille le caractère d'une région et d'un sujet; j'ai eu envie de le mettre en scène pour le jeune public, et me suis lancée dans des illustrations un peu « à la manière de » l'artiste (mais en toute humilité).

C'est une réussite pleine et entière, les illustrations nous ramènent constamment à la palette, à l'atmosphère des tableaux de Richard Heintz; de plus, l'auteure possède ces deux qualités rares, l'humilité et la « fraîcheur d'esprit », cette faculté rare de voir choses et gens d'un regard lavé et comme neuf, qualités qui permettent seules d'être de plain-pied avec les enfants qui, eux, en disposent naturellement.



C'est ainsi que la page 4 est comme un écho de la scène, chez Platon, où Socrate interroge un jeune enfant tirant, comme d'un puits où elles étaient cachées, des connaissances dont l'enfant disposait sans le savoir. C'est le sens exact du verbe « découvrir », et dans ce petit livre, on va de découverte en découverte.

L'auteur sait se plier au langage enfantin tout comme au langage d'un spécialiste, un peintre en l'occurrence: c'est là un véritable tour de force. Le vocabulaire est simple, direct, concret: un modèle du genre. Ainsi, la comparaison entre la couleur et la confiture, et, p.10 les gestes du peintre. Le récit, loin d'être statique, est très vivant, et réserve sans cesse des surprises.

A recommander très vivement.

Joseph Bodson



Union
Culturelle
Wallonne
A. S. B. L.



81^{ème} Grand Prix du Roi
Albert I^{er}

2017 — 2018

Président
Paul LEFIN

Rue Surllet 20
4020 Lidje – Liège

☎ et 📠 04/342.69.97
✉ ucw@skynet.be

Site WEB:
www.ucwallon.be

Tournoi d'Art dramatique de Wallonie Calendrier 2017-2018

Vendredi 10 Novembre à 20h00

La fraternité Poussetoise

Centre Culturel de Remicourt – Rue Haute 25 – 4350 Remicourt

«Li Bone Dimorance»

De Jean Mahiels - D'après «La bonne adresse» de Camoletti

Correspondant : Carine Martin – Rue du Paradis 21 – 4432 Xhandremael – 0497/13 90 05

Samedi 9 décembre à 20h00

Les Longuès Pènes

Salle du Relais Saint Martin – Rue du Beauvechain 56 – 1320 Tourinnes La Grosse

«Viyes Canaille»

De Charles Istace – Adapté par Monique Delestinne et Danny Draye

Correspondant : Raymond Evrard - Rue Ryndyck 1 – 1320 Tourinne La Grosse – 0485/61 14 68

Dimanche 10 décembre à 15h30

Cercle Royal Dramatique «L'Union Warnantaise»

Salle Warnantaise – Rue du Fond 83 – 5537 Warnant

«On crwès'mint, c'n'est nin dès gayes!»

De Marius Staquet remise au jour par Christian Carly

Correspondant : Claude Carly – Rue du Fond 25 – 5537 Warnant – 082/61 27 05

Samedi 13 janvier à 19h30

ASBL El Môjo des Walons

Centre Culturel de Couillet - Rue Vandervelde 1 - 6010 Couillet

«Lès Plédeûs»

De Racine – Georges Fay –

Correspondant: Pierre Jandrain – Rue Tour Octavienne 13 – 6280 Gerpennes – 0495/52 98 74

Vendredi 19 janvier à 19h30

Lès Rôbaleûs

Salle des Arcquebusiers – Rue Haute 11, 4600 Visé

«L'Esquelete el mohone»

De Charles – Henry Derache

Correspondant: Jacqueline Villers - Rue Provinciale 737 – 4450 SLINS – 04/ 278 31 87 – 0478/87 14 31



Union
Culturelle
Wallonne
A. S. B. L.



81^{ème} Grand Prix du Roi
Albert I^{er}

2017 — 2018

Président
Paul LEFIN

Rue Surlet 20
4020 Lidje – Liège

☎ et 📠 04/342.69.97
✉ ucw@skynet.be

Site WEB:
www.ucwallon.be

Tournoi d'Art dramatique de Wallonie Calendrier 2017-2018

Samedi 3 février à 15h15

La Bonne Entente

Salle Foyer Culturel – Grand Place 32 – 1360 Perwez

«Bonn'inee»

De Christian Derycke – Adapté par Robert Berwart

Correspondant: André Colon – Rue de Seumay 48 – 1360 Perwez – 081/65 62 80

Dimanche 25 février à 15h00

Li Troupe Abaronnaise

Salle Mic-Mac – Rue G.Wauthier 1 – 4280 Hannut (Cras Avernas)

«Li scole as sot'rèyes»

Correspondant: Amélie Hella – Place Maquet 4/12 – 4280 Hannut – 0495/85 56 29

Samedi 3 mars

La Saint Remoise

Salle la Ligne Droite – Rue A.Lucas 3 – 4672 SAINT-REMY

«Djîle è Djâbe»

De Robert Charles Gengoux

Correspondant: Pierre Habets – Rue Gérard Wilket 23 – 4672 Saint Remy – 0497/54 67 10

Dimanche 18 mars à 15h00

Cercle Wallon Vesquevillois

Maison Notre Dame – Rue de Vacherie – 6870 VESQUEVILLE

«Pension Complète»

De Pierre Chesnos- Adapté par Ph.Decraux et W.Leroy

Correspondant: Georges Lesuisse - Rue du Moircy 28 – 6870 VESQUEVILLE – 061/ 61 17 68

Dimanche 22 avril à 16h00

Les Disciple de Chéniers

CTC Centre Temps Choisi - Chaussée de Lodlinsart - 6060 Gilly

«Dalâdje dins l'oppidum»

D'André Mus

Correspondant: Laurence Hallet – Rue du Tennis 21 – 7134 Ressaix



La Wallonne vit sa 125^e année !

Ine pitite îdèye so çou qui s'a passé so ç' trèvins-la...

C'est le 11 mai 1892 que Jean Bury a fondé avec quelques amis, auteurs wallons, le Cercle Littéraire « La Wallonne », afin de faire connaître chansons, folklore et traditions de notre région.

Jean Bury est né à Liège en 1867. Poète et auteur théâtral, il a créé aussi d'autres publications comme « Li lampion », « Ardiè », « Li spritche ».

Jean Malaise assura l'intérim puis la Présidence jusqu'en 1922.

Emile Wiket, auteur de « Li p'tit banc », reprit la Présidence jusqu'en 1928, prônant durant son mandat l'adoption de l'orthographe Feller.

À son décès, Constant Fourny reprit le flambeau durant 35 ans.

Jean Tassin fut élu Président en 1963. Il prit de nombreuses initiatives pour amener les enfants à comprendre et aimer le wallon.

En 1979, Louis Stasse a transformé le Cercle Littéraire en société qui devint La société Royale Littéraire « La Wallonne ». Il a modifié le contenu et la forme de la revue afin d'y intéresser plus d'auteurs et de lecteurs défenseurs de notre langage.

En 1992, le centième anniversaire de La Wallonne a été marqué par la publication de « Retrouvons nos racines ».

Louis Stasse a cédé la présidence à Henri Maron en 2011.

Plusieurs œuvres ont été éditées :

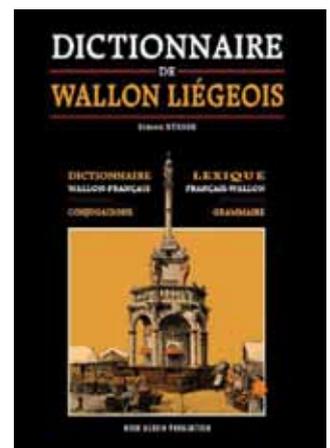
- Un lexique de Louis Stasse.
- Deux romans : Colas l' brak'nî de Serge Fontaine. et Som'nis d'on gamin di nos-Ârdènes de Léon Bukens.
- Un recueil de nouvelles Rapwêtroules èt riyot'rèyes de René Otte.
- De Simon Stasse on trouve Recueils de grammaire et de conjugaisons, et son œuvre maîtresse,

le Dictionnaire de wallon liégeois.

Siège social : TRIANON 20 rue Surllet 4020 Liège
Bibliothèque Nationale : BD 10204

Renseignements :

Léon Bukens 805 rue de Herve 4610 Beyne-Heusay
Tél. : 04/263 66 56 – Email : eldibin1@proximus.be –
Compte : BE33 0689 0638 9346





Marseille, le 18 mars 2017



Pierrette Berengier
Roberto González-Quevedo
Gilles Désécot

Réunion le 18-19 mars 2017
Comité du Vieux Marseille, 21, bd. Longchamp,
13001 Marseille

Le prochain congrès
aura lieu à **Nice**
les **20, 21 et 22 juillet 2018**

Le thème du colloque sera:
**Langues et cultures minoritaires
d'Europe, quel avenir?**

Les résumés devront être envoyés
en français, anglais et espagnol

L'AGRÉGATION pour les langues régionales

Baptisée «langues de France», l'agrégation qui est le concours le plus prestigieux de l'enseignement sera proposée dès 2018 pour le breton, le corse et l'occitan. Suivront le basque et le catalan puis plus tard les autres langues de France. On se demande pourquoi certaines langues sont privilégiées (prioritaires) par rapport à d'autres!

Les associations de défense des langues régionales réclamaient la création de ce concours depuis 25 ans. Le concours est donc créé mais le nombre de postes proposés n'est pas fixé. Comme il n'y a, par exemple, que 5 postes pour le CAPES de langue d'oc (32 départements, la moitié de la France) on peut craindre le pire pour l'agrégation. De plus, cette agrégation est créée à la fin du quinquennat et est donc laissée au bon vouloir des suivants. Que fera le nouveau gouvernement?

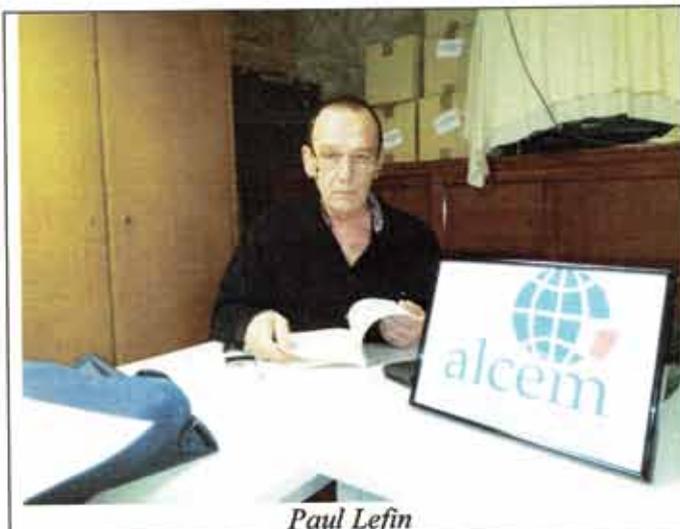
On sait que le nombre d'heures d'enseignement a beaucoup diminué avec les réformes successives, que le coefficient de



Nice

l'épreuve de langues régionales a baissé au baccalauréat et que les choix imposés pour les options rendent de plus en plus difficile pour ne pas dire impossible le choix d'une langue régionale. La création de l'agrégation semble donc une nouvelle fois un beau jet de poudre aux yeux. De grands mots, mais dans les faits un manque criant d'enseignants à tous les niveaux, et un nombre croissant de demandes (malgré les obstacles mis devant les élèves demandeurs) qui restent non satisfaites.

Pierrette Berengier



Paul Lefin



María Ciprés-Palacin, Eva Zwitter, Paul Raynal

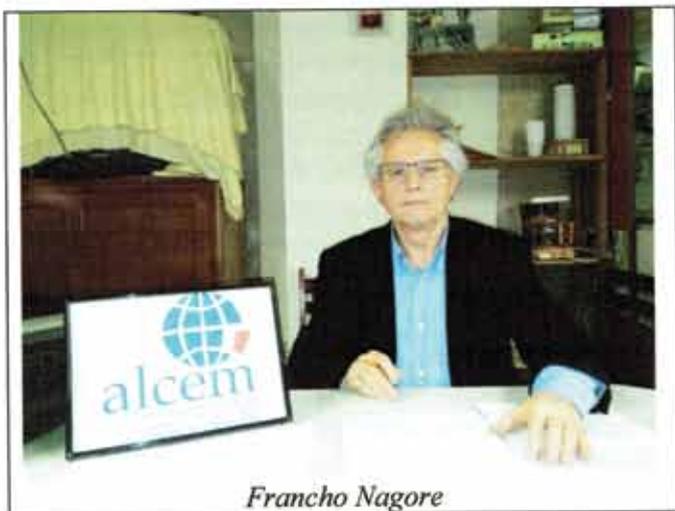
La Academia Aragonesa de la Lengua, que estará compuesta por 14 miembros y un presidente, nace con el objetivo de establecer normas referidas al uso correcto de las lenguas y modalidades lingüísticas propias de Aragón. Para cumplir con este cometido de ella dependerán el *Instituto de l'aragonés* y el *Institut del català d'Aragó*, con siete miembros cada uno.

El pleno de la Academia, que se reunirá de forma ordinaria dos veces al año, también tendrá que tomar decisiones para asesorar a los poderes públicos sobre temas relacionados con el uso correcto de las lenguas.

Según se indica en los estatutos, la Academia estará compuesta por «personas de reconocido prestigio en el ámbito de la filología, la literatura y la lingüística, preferentemente doctores, y nativos hablantes, que cuenten con una larga trayectoria en la práctica y el fomento de los valores lingüísticos y literarios propios de la comunidad aragonesa, y en la que estén representadas las lenguas y modalidades lingüísticas propias».

Se elegirán con la colaboración del Gobierno de Aragón, las Cortes de Aragón y la Universidad de Zaragoza, que propondrán cinco nombres cada una de ellas buscando la paridad en su especialización. A partir del impulso inicial la renovación de los miembros será interna.

El director general de Política Lingüística, Ignacio López Susín, considera que la puesta en marcha de la Academia permitirá estimular el uso, la enseñanza y la difusión tanto del catalán como del aragonés. «Una de sus principales funciones será la de asesorar, a través de sus institutos, a los poderes públicos e instituciones sobre temas relacionados con el uso correcto de las lenguas y con su promoción social», detalló.



Francho Nagore

PRESS

El Periódico de Aragón

26/5/2017

La demandada Academia Aragonesa de la Lengua será una realidad antes de que termine esta legislatura. El Gobierno de Aragón publica hoy en el Boletín Oficial de Aragón (BOA) el borrador de los estatutos que regirán la institución en el futuro.



Les Éditions de la Province de Liège présentent :

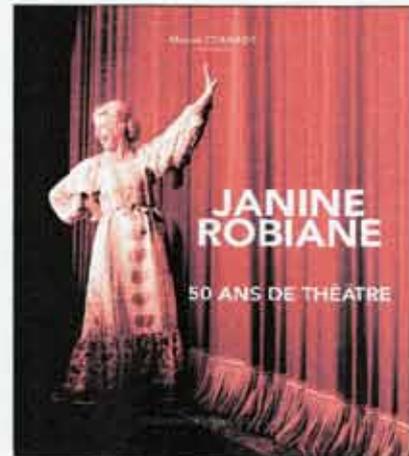
JANINE ROBIANE, 50 ANS DE THÉÂTRE

Biographie à quatre mains

Marcel Conradt

Janine Robiane !

Voilà une actrice de théâtre bien connue des Liégeois, qui a traversé les époques en se consacrant entièrement à sa passion. Depuis son enfance à son poste de professeur au Conservatoire de Liège, en passant par la guerre ou des pièces jouées dans le cadre d'une tournée au Congo, c'est une vie remplie de rencontres, d'anecdotes parfois incongrues, et d'expériences uniques que Marcel Conradt s'est attelé à transmettre. Le récit est entrecoupé d'interventions de Janine Robiane, interviewée par l'auteur, et illustré par de nombreuses photos d'archives, d'articles de journaux, et de documents issus des affaires personnelles de Robiane.



Format : 20 x 24 cm – 220 pages
Nombreuses illustrations couleur et NB
ISBN : 978-2-39010-061-4
Prix public : 24 euros

L'AUTEUR :

L'essentiel de l'œuvre de Marcel Conradt gravite autour de l'histoire de Liège : *Petite histoire illustrée de la place Saint-Lambert* (1996), *Les quais de Mense et de sa Dérivation* (1997), *La vraie vie du Grand Bazar* (1999), *Histoire des hôtels de Liège* (2011), *Histoires des bains et bassins de natation de Liège du 17^e siècle à nos jours* (2016). Son amour du théâtre s'est déjà exprimé au fil des trois tomes de son *Histoire des Théâtres de Liège de 1850 à 1975* parue en 2005 aux Éditions du CÉFAL.

Coordonnées presse : Primaëlle Vertenoel

GSM : 0484 48 50 43

Email : p.vertenoel@edplg.be



PRIX DE LA PREMIÈRE OEUVRE EN LANGUE RÉGIONALE ENDOGÈNE RÈGLEMENT POUR L'EXERCICE 2017-2018

Article 1

Le Prix de la première oeuvre en langue régionale endogène est organisé par la Communauté française, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Service des langues régionales endogènes). Il dispose de plusieurs partenaires promotionnels, dont la RTBF/Vivacité. Le lauréat du Prix reçoit une subvention de 500 euros ; son texte est diffusé.

Article 2

Le Prix est ouvert aux personnes de nationalité belge et/ou résidant en Belgique, quel que soit leur âge, n'ayant jamais publié une oeuvre en langue régionale endogène chez un éditeur papier ou numérique.

Article 3

L'oeuvre consistera en un texte littéraire, court, original et inédit, écrit dans une des langues régionales endogènes reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles : champenois, francique rhéno-mosan (ou carolingien), francique mosellan (ou luxembourgeois), lorrain (gaumais), picard, thiois brabançon (bruxellois), wallon. Aucune contrainte de genre n'est imposée. Le texte dactylographié comportera entre 9.000 et 12.000 signes (espaces compris), soit l'équivalent de 4 à 5 pages (format A4). Ce texte en langue régionale sera accompagné de sa traduction en langue française. Sont exclues : une traduction ou une adaptation d'un texte originellement écrit dans une autre langue, un texte présentant un caractère publicitaire ainsi qu'un texte ayant déjà été publié sur un support papier ou numérique ou ayant fait l'objet d'une réalisation ou d'une diffusion par un organisme de radiodiffusion belge ou étranger.

Article 4

Il ne sera admis qu'un seul texte par participant.

Article 5

Les critères d'évaluation seront : la construction du texte, le style, l'originalité, le soin porté à la rédaction en langue régionale, la correction de la langue française.

Article 6

Le candidat fera parvenir son texte en langue régionale, accompagné de sa traduction française, pour le 31 décembre 2017, la date d'envoi du courriel faisant foi, à l'adresse suivante : alix.dassargues@cfwb.be. Le texte et sa traduction, joints en attachement du courriel, seront fournis sous forme de documents Word extension.doc (pas de PDF). Ils excluront toute information qui révélerait l'identité de l'auteur.

Article 7

Fin février 2018 au plus tard, un premier jury composé de cinq membres du Conseil des langues régionales endogènes et/ou d'experts désignés par ces mêmes membres sélectionnera les meilleurs textes sur base des critères définis à l'article 6. Un « parrain » ou une « marraine » d'écriture sera

proposé(e) aux candidats retenus afin qu'ils aient l'occasion de retravailler leur texte en fonction des conseils linguistiques et littéraires qui leur seront donnés. Est entendu par «retravail du texte» un apport de modifications qui permet néanmoins de reconnaître le texte initial. Il ne sera pas accepté d'autre texte.

Article 8

Les candidats visés à l'article 7 devront renvoyer pour le 15 avril 2018 au plus tard la version définitive de leur texte (retravaillé ou non), la date et l'heure d'envoi du courriel faisant foi, à la même adresse électronique (alix.dassargues@cfwb.be), en assurant toujours l'anonymat de leur oeuvre.

Article 9

Un second jury, composé de membres du Conseil des langues régionales ou d'experts choisis par ces membres, se réunira pour désigner le lauréat du Prix de la première oeuvre en langues régionales de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les propositions de ce Jury, élaborées à la majorité simple, seront transmises pour approbation éventuelle au Ministre du Gouvernement de la Communauté française ayant la Culture dans ses attributions. Le Jury peut renoncer à attribuer le Prix dès lors qu'il estime que la qualité des textes proposés est insuffisante.

Article 10

Le Prix sera attribué endéans le premier semestre 2018.

Article 11

En recevant le Prix, le lauréat s'engage à :

- céder à titre non exclusif à la Communauté française, à la RTBF/Vivacité et aux autres partenaires promotionnels du Prix le droit de reproduire, d'éditer et de diffuser le texte primé, en tout ou en partie, sous forme de recueil ou dans une publication papier, numérique ou par onde et ce sans limite de temps ; les éditions, reproductions et diffusions précitées, en ce compris les parutions dans la presse quotidienne ou périodique, seront considérées comme promotionnelles et, à ce titre, ne donneront lieu à aucune rétribution complémentaire au prix attribué dans le cadre de ce concours ; pour la publication, la Communauté française et ses partenaires promotionnels se réservent le droit d'effectuer les corrections nécessaires, dans le respect du texte de l'auteur
- garantir la Communauté française et ses partenaires contre tout recours éventuel des tiers en ce qui concerne l'originalité et le caractère inédit des textes présentés par eux.
- accepter sans réserve les clauses du présent règlement ; aucun recours fondé sur les conditions, le déroulement et le résultat du concours ne pourra être admis ; les décisions des jurys seront sans appel.

Article 12

L'exécution et l'interprétation du présent règlement sont soumises à la loi belge. En cas de litige, seuls les cours et tribunaux de Bruxelles sont compétents.

**THEATRE
COMMUNAL
WALLON**

LE TRIANON

20 rue Surllet - 4020 LIEGE

Revue franco-wallonne de **Guy DIRICK & JACK**

avec les artistes du Trianon, du JackShow et le Ballet du JackShow



Cadeau !

Publicité payante

SAMEDI 16 DÉCEMBRE À 19H30 - DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À 14H30
DIMANCHE 31 DÉCEMBRE À 19H30
SAMEDI 6 JANVIER À 14H30 - DIMANCHE 7 JANVIER À 14H30

RESERVATION du mercredi au vendredi de 12h à 17h **04 342 40 00**

Exempté de timbre Action Culturelle
Editeur responsable : Paul LEFIN 20 rue Surllet, 4020 LIEGE



réalisé avec l'aide
de la Fédération
Wallonie Bruxelles
- Service Théâtre



imprimé
Ville de Liège



Stage à Vierves 2017

